"Je demande l'asile politique"

Histoire du danseur russe Noureev

Le danseur étoile de l'ex URSS, Rudolf Noureev, eut l'opportunité de faire, en pleine guerre froide, une tournée en Europe de l'Ouest (1961). La troupe était étroitement surveillée par des membres des services secrets russes. Pourtant à Paris, « la ville Lumière », le jeune homme goûte à la « liberté » et « dépasse les bornes ». A l'aéroport du Bourget, alors qu'il s'apprête à poursuivre sa tournée sur New York, on lui remet un billet pour un retour immédiat à Moscou en guise de représailles. Noureev comprend que ce vol signe la fin de sa carrière internationale. Il décide alors de tourner le dos à son ancienne vie et de rester de l'autre côté du « rideau de fer ». On lui fait savoir que la police des frontières françaises n'est pas en droit de le « kidnapper » mais qu'il doit suivre le protocole en vigueur, à savoir déposer en personne sa requête auprès de celle-ci en ces mots : « Je veux être libre et demande l'asile politique. » C'est ce que fera le danseur, profitant d'un instant d'inattention de ses « gardiens ». Il est alors immédiatement placé sous la protection de l'État français. Ses anciens « maîtres » n'ont plus aucun pouvoir sur lui. Le danseur fera ensuite une carrière prestigieuse en Occident et son nom restera gravé dans l'Histoire de son art.

Dieu nous a transportés dans le royaume de son Fils

Cette anecdote me rappelle la liberté que Jésus est venu apporter à l'humanité : « Il nous a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé. » (Colossiens 1 : 13)

« C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. » (Galates 5 : 1)

La Bible nous dit que nous sommes tous sous l'emprise d'un état ténébreux spirituel. Les chaines aux pieds, nous sommes dans l'incapacité d'entrer dans notre destinée. Peut-être souffrez-vous de ce joug et aspirez-vous à la liberté ? Dieu ne vous « kidnappera » pas contre votre gré ! « Goûtez et constatez que l'Eternel est bon ! Oui, heureux l'homme qui trouve son refuge en lui. » (Psaumes 34 : 9) Décidez librement et ouvertement de changer de « camp », « demandez l'asile » de la Patrie Céleste ! Mettez-vous sous la protection du Seigneur. Ce protocole est simple et tout à fait légal. Ceux et celles qui vous tiennent captif perdront toute mainmise sur vous et vous pourrez désormais vivre la vie pour laquelle vous avez été créé(e). En effet, Jésus, sur la croix, « a effacé l'acte rédigé contre [vous] qui [vous] condamnait… Il a ainsi dépouillé… les autorités. » (Colossiens 2 : 14, 15)

Prière pour aujourd'hui

« Seigneur, je ne veux plus performer « derrière le rideau de fer ». Je veux danser dans ta lumière, jusqu'à la fin de mes jours car tu es celui qui a pourvu à ma liberté. »